



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

**Séance du 24 mai 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-quatre mai  
à 20 heures 30, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie  
sous la présidence de Monsieur Denis TURREL,  
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 17 mai 2018

Délibération N°13 05 18	Convention de collecte des déchets sur le parc de stationnement privé du supermarché Auchan à Carbonne
----------------------------	--

**Etaient présents** :AUDOUBERT Michel, BAGGIO Thierry(remplaçant de M. AUDOUBERT René), BARBERO Michel, BAROUSSE Stéphane, BEDEL Philippe, BERET Marie-José (remplaçante de M. SENECLAUZE Christian), BENARFA Ali, BROS Bernard, BRUN Karine, CARRASCO José, CAZARRE Max, COT Jean, COSTES Alexandra, DEJEAN Daniel, DEJEAN Henri, DELAVERGNE Evelyne, DELSOUC Marc, FERRAGE Pierre, FORGET Éric, GALY Maurice, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRAGLIA Fabrice (remplaçant de M<sup>me</sup> DEDIEU-CASTIES Françoise), GREGOIRE Anne-Marie, GRYCZA Daniel, HALIOUA Jean-Louis, LEBLANC Daniel, LEFEBVRE Patrick, LEMASLE Patrick, LIBRET-LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MAURY Robert (remplaçant de M. DEVIC henri), MASSARUTTO Patrick, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, RACCA Jean-Pierre, RIAND Sandrine, SALAT Éric, SEGUELA Jean-Louis, SUZANNE Colette, TEMPESTA Marie-Caroline, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, VIGNES Michel

**Pouvoirs** : BOUVIER Claude (pouvoir donné à DEJEAN Henri ), DANES Richard (pouvoir donné à CARRASCO José ), FAUSTINI Marie-Claire (pouvoir donné à SUZANNE Colette ), FEUILLERAC Jean-Paul (pouvoir donné à CAZARRE Max ), MEDALE GIAMARCHI Claire (pouvoir donné à MAILHOL Béatrice ),

**Etaient Excusés** : BERNARD Marie-Christine, BIBES-PORCHER Ghislaine, CARRERE Gérard, CESAR Jean-Claude, DUPONT Michèle, ISRAEL Pierre, MICHEL Robert

**Secrétaire de séance** : GILAMA Chantal

**OBJET : Convention de collecte des déchets sur le parc de stationnement privé du supermarché Auchan à Carbonne**

Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée de conclure une convention avec le supermarché Auchan situé à Carbonne, pour la collecte de leurs déchets sur leur parc de stationnement privé (bacs jaunes, gris, cartons, récup verre et colonnes textiles).

Cette convention, conclue à titre gratuit, autoriserait la collecte de déchets assimilables aux déchets ménagers et établirait les conditions de passage des véhicules de collecte de la Communauté de Communes du Volvestre et du prestataire en charge de la collecte du verre.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 17 mai 2018,

Entendu l'exposé du Président,

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'autoriser la collecte de déchets sur le parc de stationnement privé du supermarché Auchan à Carbonne ;
- De signer une convention avec le supermarché Auchan situé à Carbonne ou toute personne le représentant pour autoriser et réglementer la collecte sur voie privée dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL

Délibération publiée,  
transmise au Représentant  
de l'Etat et certifiée exécutoire  
à compter du ...29 Mai 2018.....

